

Publications des tribunaux

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Muhlemann Laurent Didier, fils de Jean et de Gabrielle, née Tache, né le 13 juillet 1964, à Genève, d'où originaire, employé de commerce, précédemment domicilié à 1226 Thônex, chemin des Communes 9; fus à cp fus I/10;

Mauch Claude-Alain, fils d'André et de Jeanne, née Progin, né le 31 juillet 1956, à Genève, d'où originaire, intendant, précédemment domicilié à 1202 Genève, rue de la Servette 87; fus à cp fus I/122;

Bovey Robert, fils d'Ernest et de Rose, née Gauch, né le 15 novembre 1956, à Genève, d'où originaire, horticulteur, précédemment domicilié à 1207 Genève, avenue de la Grenade 23; fus à cp fus III/121;

Geiser Charles, fils de Paul et de Suzanne, née von Auw, né le 24 novembre 1957, à Genève, originaire de Langenthal, sellier, précédemment domicilié à 1261 La Rippe; cpl à cp efa V/13;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 19 janvier 1990, à 8 h. 30, à Pully, Le Prieuré, Salle des Vignerons, sous l'inculpation pour Muhlemann, de refus de servir, pour Mauch, d'insoumission intentionnelle, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour Bovey, de refus de servir, et pour Geiser, d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

20 décembre 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, lt-colonel Nicolas Stoll

33338

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Jacques Philippe, fils de Claude Julien et de Liliane Marthe, née Antoine, né le 29 janvier 1966, à Delémont, originaire de Neuchâtel, poseur de revêtements de sols, précédemment domicilié à 1131 Tolothenaz, chemin des Noyers 2A, actuellement sans domicile connu; sdt efa à cp efa V/2;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 24 janvier 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle et d'inobservation de prescriptions de service.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

20 décembre 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jean-Marie Favre

33338

Citations

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Steulet Christophe, fils d'Adolphe et de Marie-Thérèse, née Greppin, né le 19 juillet 1966, à Delémont, originaire de Rossemaison, tôlier en carrosserie, précédemment domicilié à 2863 Undervelier, Vieille poste; sdt efa à cp efa V/24;

Villat Didier, fils de Rémi et d'Agathe, née Koller, né le 23 novembre 1963, à Delémont, originaire de Montfavergier, carreleur, précédemment domicilié à 2828 Montsevelier, rue du Nord 38; fus à cp fus II/22;

Miéville Raymond, fils de Samuel et de Denise, née Barbezat, né le 20 mars 1948, à Genève, originaire de Vernier, chauffeur, précédemment domicilié à 2126 Les Verrières, Grand Bourgeau 70; fus à cp fus II/122;

Kraus Olivier, fils d'Eugène et de Marianne, née Bigler, né le 22 mars 1968, à Pompaples, originaire de Worb, dessinateur en bâtiments, précédemment domicilié à 1424 Champagne; recr car non incorporée;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le mercredi 24 janvier 1990, à 8 h. 30, à Yverdon-les-Bains, Hôtel-de-Ville, Salle des débats, 2^e étage, sous l'inculpation pour Steulet de refus de servir, pour Villat de refus de servir, plus la révocation éventuelle d'un sursis, pour Miéville, d'insoumission intentionnelle, d'inobservation de prescriptions de service, plus la révocation éventuelle d'un sursis, et pour Kraus Olivier, de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

27 décembre 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, major Jean-Marie Favre

33338

Le président du tribunal militaire de division 2,

A vous:

Rosset Bernard, fils de Marcel et de Denise, née Bugnon, né le 17 août 1960, à Genève, originaire de Martigny, aide-chauffeur, précédemment domicilié à 1201 Genève, rue Voltaire 6, chez Monsieur Yam; car à cp car I/13;

Bergmann Stéphane, fils de Roland et d'Eliane, née Rigolet, né le 30 juillet 1968, à Lausanne, originaire de La Roche et de Pont-la-Ville, peintre en bâtiments, précédemment domicilié à 1020 Renens, avenue de Longemalle 26; car à cp EM car 1;

Vuichoud Patrick, fils de Jacques et de Liliane, née Droz, né le 6 septembre 1961, à Genève, d'où originaire, monteur en chauffage, précédemment domicilié à 1202 Genève, rue de la Coulouvrenière 3, chez Caritas; sdt tf à cp rens 3;

Chatellenaz Gilbert, fils de René et de Suzanne, née Cottier, née le 14 novembre 1949, à Genève, originaire de Satigny, peintre en bâtiments; précédemment domicilié à 1209 Genève, rue de Moillebeau 55; fus à cp fus II/123;

tous quatre actuellement sans domicile connu;

vous êtes cités à comparaître à l'audience du tribunal militaire de division 2, siégeant le vendredi 26 janvier 1990, à 8 h. 30, à Pully, Le Prieuré, Salle des Vignerons, sous l'inculpation pour Rosset, d'inobservation de prescriptions de service, de refus de servir, pour Bergmann de refus de servir, de désertion, pour Vuichoud d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle, et pour Chatellenaz d'insoumission intentionnelle, d'insoumission par négligence, et pour la révocation éventuelle d'un sursis.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugés par défaut.

27 décembre 1989

Tribunal militaire de division 2:

Le président, Lt-colonel Daniel Blaser

33338

Citations

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Meili Jean, fils de Jakob et de Jeannine, née Colomband, né le 5 août 1962, à Genève, originaire de Hemishofen, serrurier de construction, actuellement sans domicile connu; sap à cp sap II/21;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mardi 23 janvier 1990, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission intentionnelle.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

28 décembre 1989

Tribunal militaire de division 1:

Le président, Lt-colonel Pierre-Ami Chevalier

Le président du tribunal militaire de division 1,

A vous:

Beglinger Peter, fils de Johann et d'Hermine, née Kauf, né le 4 juin 1962, à Grabs, originaire de Mollis, aide-mécanicien, actuellement sans domicile connu; cyc à cp cyc II/1;

vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le vendredi 2 février 1990, à 8 h. 30, à Morges, Hôtel-de-Ville, Salle des pas-perdus, 1^{er} étage, sous l'inculpation d'inobservation de prescriptions de service, d'insoumission intentionnelle subsidiairement de refus de servir.

Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

28 décembre 1989

Tribunal militaire de division 1:

Le président, colonel Roland Châtelain

33338

Publications des tribunaux

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1990
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	01
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	09.01.1990
Date	
Data	
Seite	80-84
Page	
Pagina	
Ref. No	10 106 035

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.